

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

---

*Commission des affaires constitutionnelles*

**2008/2026(BUD)**

11.9.2008

## **AVIS**

de la commission des affaires constitutionnelles

à l'intention de la commission des budgets

sur le projet de budget général de l'Union européenne pour 2009  
(C6-0309/2008 - 2008/2026(BUD))

Section III - Commission

Rapporteur pour avis: Costas Botopoulos

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission des affaires constitutionnelles invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

- A. considérant qu'à la suite des résultats du référendum irlandais, le 12 juin, le Conseil européen des 19 et 20 juin 2008 a rappelé que l'objectif du traité de Lisbonne est de permettre à une Union élargie de fonctionner plus efficacement et plus démocratiquement et qu'il a pris acte du processus de ratification en cours,
- B. considérant que l'ensemble du processus de ratification du traité de Lisbonne, et en particulier la campagne du référendum irlandais, ont montré qu'en termes de communication il reste encore beaucoup à faire au niveau de l'UE, dans la perspective notamment des prochaines élections européennes en 2009,
- C. considérant que le Parlement, dans sa résolution exposant ses premières réflexions sur l'avant-projet de budget 2009<sup>1</sup>, s'est inquiété "des réductions proposées par la Commission pour une série de lignes budgétaires finançant les actions de communication, surtout quand on connaît les tâches et les nouveaux défis auxquels il faudra faire face dans ce domaine en 2009, notamment les élections européennes et l'entrée en vigueur éventuelle du traité de Lisbonne",
  - 1. insiste sur la nécessité d'associer plus étroitement la société civile au débat européen et de concevoir une politique de communication suivie et ambitieuse afin de familiariser les citoyens européens aux politiques de l'Union et aux programmes qu'elle réalise; souligne néanmoins que tous ces activités appellent un renforcement des crédits;
  - 2. relève que le projet de budget général pour 2009 prévoit bien une augmentation des crédits d'engagement de 2,8 % par rapport à 2008 mais que le montant inscrit à la ligne 3b (Europe des citoyens) diminue de près de 30 %; juge regrettable d'amputer ainsi les crédits alloués à une politique aussi capitale et insiste pour que la dotation soit sensiblement accrue et utilisée de manière optimale;
  - 3. se réjouit qu'en 2008 un nouvel instrument pour le financement des fondations politiques au niveau de l'UE ait été mis en place et que plusieurs fondations européennes aient déjà été créées; invite la Commission à faire tout son possible pour faciliter dès le début les activités de ces fondations dans la recherche et dans la formation sur les questions de politique publique;
  - 4. suggère d'accroître les crédits alloués aux partis politiques européens afin de stimuler un débat politique paneuropéen et d'ouvrir la voie à un domaine pour les médias et les partis politiques européens, dans la perspective notamment des élections européennes de juin 2009;

---

<sup>1</sup> Textes adoptés, P6\_TA-PROV(2008)0335.

5. s'engage à mener à bien la mise en place de son centre de visiteurs et de sa chaîne de télévision sur Internet et à les financer de manière adéquate, ainsi qu'à orienter les activités de ces deux structures en 2009 de manière à renforcer l'intérêt des citoyens pour les affaires européennes en général et pour les élections européennes en particulier;
6. rappelle que les programmes de communication comme le programme Prince sont indispensables pour mieux faire prendre conscience aux citoyens des avantages de l'adhésion à l'UE et pour encourager une coopération étroite entre la Commission et les États membres; insiste donc pour que les crédits alloués en 2009 tiennent compte des défis supplémentaires à relever en année électorale ainsi que dans la perspective d'une réforme institutionnelle.

## RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

<b>Date de l'adoption</b>	10.9.2008
<b>Résultat du vote final</b>	+: 14 -: 4 0: 0
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Jean-Luc Dehaene, Maria da Assunção Esteves, Anneli Jäätteenmäki, Sylvia-Yvonne Kaufmann, Timothy Kirkhope, Jo Leinen, Íñigo Méndez de Vigo, Ashley Mote, Rihards Pīks, Riccardo Ventre, Andrzej Wielowieyski
<b>Suppléant(s) présent(s) au moment du vote final</b>	Graham Booth, Costas Botopoulos, Panayiotis Demetriou, Klaus Hänsch, Roger Helmer, Georgios Papastamkos, Jacek Protasiewicz
<b>Suppléant(s) (art. 178, par. 2) présent(s) au moment du vote final</b>	